

INTRODUCTION

La parenté est un élément structurant dans la plupart des sociétés humaines. Même si la conception de la famille a évolué à travers les siècles et les continents, elle reste et demeure un sujet d'interrogation et de réflexion. En 1986, déjà, préfaçant un ouvrage sur la famille au moyen âge, Georges Duby suggérait que l'intérêt renouvelé pour ce sujet était dû, notamment, aux bouleversements que subissait notre société actuelle :

« Je me demande pourtant si les historiens eussent mis tant d'ardeur à pousser dans cette direction leurs recherches et surtout si le résultat de celles-ci eût bénéficié d'un intérêt aussi vif bien au-delà du cercle des spécialistes, si notre société n'avait pris, un peu plus récemment, conscience de la mutation profonde qui l'affecte et qui, touchant à la fois à la morale, aux rites, aux manières de vivre, bouleverse les rapports entre les générations, entre les sexes [...] »¹.

De fait, la famille, et par extension la parenté, recouvre des réalités diverses et l'analyse de son fonctionnement est complexe. On peut considérer que le premier niveau de la parenté renvoie aux individus reliés par la consanguinité², il s'agit d'une parenté biologique, « réelle »³. Les individus s'insérant dans des groupes sociaux, il faut ajouter à cela une parenté « fictive⁴ » : adoptions, alliances, rites religieux (par exemple les parrains) permettent d'intégrer des individus à une famille... Enfin, il existe une parenté « symbolique » ou « spirituelle », c'est-à-dire qu'une situation donnée place deux individus dans une dynamique qui se rapproche d'un lien familial (mais sans intégration réelle à la parenté). Qu'on songe par exemple à la fraternité censée régner entre les

¹ *La Famille occidentale au Moyen Âge*, Editions Complexe, 2005, p. 13.

² Au sens anthropologique du terme.

³ Nous empruntons ce terme de parenté « réelle » et de parenté « fictive » à l'anthropologie, voir par exemple C. Ghasarian, *Introduction à l'étude de la parenté*, Seuil, Paris, 1996, p. 15.

⁴ Il s'agit en général d'un rite, d'une cérémonie et/ou d'un acte juridique permettant d'intégrer à la parenté un membre qui lui est extérieur, par exemple le mariage.

chevaliers de la Table Ronde, ou aux liens unissant les membres d'une communauté religieuse⁵. Le rapport introductif du colloque *L'Imaginaire de la parenté dans les romans arthuriens (XII^e-XIV^e siècles)* donne ainsi une définition très large de la parenté, mais qui nous semble particulièrement pertinente :

« La notion de « parenté » englobe tous les rapports de famille verticaux et horizontaux, agnatiques et cognatiques. Ce terme est envisagé dans son acceptation la plus large, et concerne aussi bien la filiation que l'alliance, c'est-à-dire les liens du sang ou du consentement, de même que la parenté charnelle et la parenté spirituelle »⁶.

Ainsi, en raison de la diversité des emplois qu'elle recouvre, la notion de parenté a constitué un sujet d'étude pour la plupart des Sciences Humaines et Sociales : Psychologie, Sociologie, Anthropologie, Histoire, Droit... Chacun, à sa façon, a abordé le sujet délicat du fonctionnement de la famille. Ces dernières années, les littéraires se sont également emparés de ce champ d'étude et les ouvrages portant sur l'imaginaire de la parenté se sont multipliés⁷. Martin Aurell, notamment, a souligné l'importance de ce motif dans la littérature médiévale :

La parenté structure, définit et encadre la vie de l'homme du Moyen Âge. Il n'est donc pas étonnant qu'elle devienne également l'une de ses obsessions. Par des biais fort divers, tous les textes de fiction mettent en scène, problématissent, idéalisent ou ternissent tel ou tel aspect de l'univers complexe et touffu que représente la famille⁸.

En effet, la parenté est non seulement très présente dans les récits médiévaux, mais elle est en outre nécessaire à la trame narrative. Elle est notamment

⁵ La parenté est donc une notion complexe car elle recoupe des emplois aussi divers que variés. Le concept est même employé en dehors du contexte humain : on parlera par exemple de parenté ou de filiation textuelle pour évoquer des formes d'intertextualités.

⁶ M. Aurell et C. Girbea, « Rapport introductif », *L'Imaginaire de la parenté dans les romans arthuriens (XII^e-XIV^e siècles)*, Brepols, Turnhout, 2010, p. 7.

⁷ On pourrait citer pour exemple des actes de colloques : *Lignes et lignages dans la littérature arthurienne*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2007 ; *L'Imaginaire de la parenté dans les romans arthuriens (XII^e-XIV^e siècles)*, *op. cit.*, Brepols, Turnhout, 2010 ; *La Parenté déchirée : les luttes intrafamiliales au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2010, ou encore des ouvrages : P. Haugeard, *Du Roman de Thèbes à Renaut de Montauban, Une genèse sociale des représentations familiales*, Paris, PUF, 2002 ; C. Serp, *Identité, filiation et problèmes de parenté dans les romans du Graal en prose*, Brepols, Turnhout, 2012, etc.

⁸ *L'Imaginaire de la parenté dans les romans arthuriens (XII^e-XIV^e siècles)*, *op. cit.*, p. 7.

utilisée pour insérer de nouveaux personnages dans le récit en faisant l'économie de leur présentation, car la mention du lignage permet une forme de caution morale. Telle demoiselle est digne de confiance parce qu'elle est la cousine ou la sœur d'un chevalier célèbre⁹, et l'on peut croire un messenger parce qu'il est le frère d'un personnage connu. La parenté est également prétexte à la narration : les Continuateurs utilisent les liens familiaux pour créer de nouveaux personnages, qui bénéficient de la gloire attachée à leurs illustres prédécesseurs. Christine Ferlampin Acher souligne à quel point les liens familiaux sont essentiels à l'économie du récit :

« Dans la littérature, le lignage est à la fois un cadre essentiel : il permet aux personnages de s'intégrer et d'organiser des réseaux relationnels qui conditionnent souvent l'action ; c'est un moteur puissant de création littéraire, puisque chansons de gestes et romans inventent volontiers, à partir d'un héros souche, l'histoire des pères, des fils, des neveux »¹⁰

Dès lors, le thème de la parenté s'imposait de lui-même pour ce nouveau numéro de *Juslittera*. Le corpus retenu concerne essentiellement la *Matière de Bretagne* et la *Matière de France*, même si nous avons ouvert le numéro aux études portant sur un autre corpus. Cette appellation de « Matière » vient de Jean Bodel, qui le premier, a classé les récits en trois groupes, en se basant sur leurs sujets¹¹.

La *Matière de Bretagne* recoupe l'ensemble des textes se déroulant dans l'univers arthurien¹². Elle comprend à la fois des textes en vers (comme les récits de Chrétien de Troyes) mais aussi des textes en prose, notamment le cycle *Lancelot-Graal*. Dans les récits arthuriens, une évolution très nette se dessine lorsqu'on s'intéresse à la parenté. En effet, les romans de Chrétien de

⁹ On pourrait citer en exemple le personnage de Saraïde dans le *Lancelot en prose*. La demoiselle est choisie par la Dame du Lac pour aller sauver les cousins du héros, Lionel et Bohort, qui ont été faits prisonniers par Claudas de la Déserte. La loyauté de la demoiselle n'est définitivement ancrée qu'à partir du moment où l'auteur la rattache à un autre personnage de l'histoire par les liens de la parenté. Elle est la nièce d'Agradain, ce qui n'a aucun intérêt hormis le fait que cela actualise Saraïde en tant que personne de confiance, son oncle ayant montré auparavant sa loyauté en allant à la cour pour parler du déshéritement de la femme du roi Ban de Benoïc. Voir *Lancelot, Roman en prose du XIII^e siècle*, Tome VII, (éd.) A. Micha, Genève, Librairie Droz, 1980, p. 102 et suivantes.

¹⁰ *Lignes et lignages dans la littérature arthurienne*, *op. cit.*, p. 15.

¹¹ Il considère qu'il y a trois grandes matières : celle de Rome, celle de France et celle de Bretagne.

¹² On peut également y adjoindre les récits tristaniens.

Troyes ne mettent en scène qu'une faible profondeur généalogique : Lancelot émerge d'un néant à la fois narratif et familial, et les récits évoquant Yvain ou de Perceval mentionnent essentiellement la génération précédente et la parenté horizontale.

Dans les romans du XIII^e siècle, les choses ont changé et les héros s'inscrivent dans des lignages clairement définis. Les auteurs, remontant le fil généalogique sur plusieurs générations, retracent les aventures de certains des aïeux des personnages principaux. Lancelot devient ainsi le descendant d'une famille à l'héritage prestigieux, et donc le seul à pouvoir réussir la quête du Graal qui est échue à sa famille¹³.

Dans le nom même des personnages s'inscrit l'appartenance à une terre et donc à un lignage¹⁴. En outre, les aventures centrées sur les reconquêtes d'héritages se multiplient, tandis que dans le même temps, les demoiselles arthuriennes tentent d'échapper à des mariages sans amour¹⁵, organisés par leurs familles. Arthur lui-même, figure centrale de cet univers narratif, se voit doter d'ascendants dont on narre l'histoire, mais aussi de fils¹⁶, ce qui montre que le temps est en marche : l'un d'eux, d'ailleurs, le détrônera. La parenté est donc un élément fondamental pour comprendre les relations entre les personnages ainsi que les dynamiques internes du récit.

La *Matière de France*, pour sa part, est composée de chansons de geste¹⁷, qui sont, selon la définition de Daniel Poirion : « de longs poèmes épiques chantant les exploits de héros qu'une légende, plus ou moins fondée en vérité, associe à l'histoire de France royale et féodale »¹⁸. Dominique Boutet souligne le lien entre la chanson de geste et la notion de lignage, en analysant le terme de « gesta » et le sens qu'il avait au XII^e siècle : « exploits héroïques, mais aussi

¹³ Son échec conduira à la conception d'un fils, dont le but unique sera la réussite de la quête du Saint Vase. Dans certains romans, comme le *Perlesvaus* par exemple, le Graal devient un héritage familial qu'il ne s'agit plus de conquérir, mais de transmettre, comme on le ferait d'un château ou de terres.

¹⁴ Ban de Benoïc, Bohort de Gaunes, la demoiselle d'Escalot...

¹⁵ L'hypergamie étant devenue la norme, les demoiselles contestent sans cesse la valeur des prétendants choisis par le lignage.

¹⁶ Dans la plupart des textes (par exemple le *Lancelot* ou le *Perlesvaus*), l'un des fils, Lohot, est tué, mais perdure Mordred, le fils incestueux, qui finira par assassiner son propre père.

¹⁷ On considère généralement que la Matière de France comprend trois « gestes » : Celle du Roi (autour de la figure de Charlemagne), celle de Guillaume d'Orange, et enfin celle de Doon de Mayence.

¹⁸ D. Poirion, « Chanson de Geste », *Dictionnaire des lettres Françaises. Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, p. 238-239.

histoire relatant ces exploits, lignage héroïque, ensemble de textes relatant les exploits d'un même héros ou d'un même lignage¹⁹ ». Les chansons de geste sont ainsi organisées en cycles qui ont souvent pour héros l'un des membres du lignage. Dans le cycle de Doon de Mayence par exemple, l'une des chansons est consacrée à Gaufrey, alors qu'une autre raconte l'histoire de l'un de ses neveux, Renaut de Montauban et ainsi de suite. Cette construction narrative correspond à la vision que les Carolingiens avaient de la noblesse, intrinsèquement liée, pour eux, à la famille :

« On peut considérer maintenant établi que la noblesse carolingienne s'est transmise par le sang dans une abondante postérité féodale et, de façon plus générale, que tout noble se disait d'abord de nobilibus ortus ou "gentilhomme", c'est-à-dire qu'il ne se référait pas, en premier lieu, à sa puissance ou à sa richesse, mais à ses aïeux. Toute son illustration venait de ceux-ci et non point de sa personne. »²⁰

Là encore, la parenté est donc un élément essentiel pour analyser, non seulement les chansons de geste en elles-mêmes, mais également les liens entre les différents textes et la façon dont ils se sont constitués en cycles.

En ouverture de ce numéro de *Juslittera* consacré à la parenté, Jérôme Devard analyse justement la construction des différents cycles en montrant comment le lignage permet d'assurer la cohésion entre les textes, ainsi que la façon dont certains auteurs du XIII^e siècle ont accru cette cohérence en développant l'histoire d'aïeux communs à plusieurs personnages. Ils ont ainsi opéré une sorte de tripartition dynastique (autour des figures de Charlemagne, de Doon de Mayence et de Garin de Monglane), qui, bien qu'elle paraisse parfois artificielle, a encore renforcé la notion de cycles. Il poursuit son étude par les arbres généalogiques des trois dynasties, suivis par un répertoire généalogique des principaux personnages de la *Matière France*.

Nina Soleymani Majd poursuit la réflexion sur la parenté dans la *Matière de France* en s'intéressant aux femmes dans le cycle de Guillaume d'Orange. Elle observe la façon dont les ascendants sont mis en scène, et met en évidence une forme de répartition « genrée » du rôle des parents. La mère de Guillaume, notamment, est particulièrement présente lorsqu'il s'agit de défendre les terres familiales (et donc symboliquement le lignage). Explorant les personnages

¹⁹ « Chanson de geste », *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF, 2002, p. 254.

²⁰ G. Duby, *La Société chevaleresque*, Flammarion, Paris, 1979, p. 15.

féminins du cycle, elle examine leurs interactions avec les héros et leur importance diégétique.

Les deux articles suivants s'intéressent aux récits arthuriens. Marie Dupuy analyse les éléments problématiques dans la relation avunculaire. Outre son analyse des « oncles » dans le lignage de Lancelot, elle s'intéresse à la figure de l'oncle « abusif ». Elle montre comment l'amour « charnel » qui doit régner au sein de la famille est perturbé dès lors qu'entrent en compte les problèmes d'héritage et de possessions seigneuriales, transformant l'oncle aimant d'un « naturel » amour en usurpateur. Elle s'intéresse en particulier aux personnages de Gallidès, ainsi qu'au nain Groadain.

L'étude suivante évoque également Groadain, mais elle est centrée sur le personnage de « la nièce du nain » et sur ses relations avec les autres membres de la parenté. L'épisode met en scène une tension entre l'amour que la jeune femme porte à Hector et celui qu'elle éprouve (ou devrait éprouver) pour son oncle et sa cousine. Elle apparaît comme étant presque anachronique, dans un roman (*Le Lancelot en prose*) où la parenté pèse de plus en plus sur la destinée des personnages. Dans sa dénomination même, « nièce du nain », elle est prisonnière d'une structure familiale à laquelle elle ne peut échapper. A l'amour « courtois » de la reine, qui est générateur de quête, elle oppose un amour « discourtois », car il consiste à emprisonner l'être aimé.

Ce numéro se clôt par une étude portant sur un autre corpus, car il concerne la parenté dans les *Lais* de Marie de France²¹. Samuel Molin s'intéresse en particulier à la famille de la mère de Yonec. Il établit une distinction entre ce qu'il nomme la parenté sociale, rationnelle (la jeune femme est prisonnière d'un mariage sans amour avec un homme discourtois) et la parenté passionnelle (elle aura un fils avec Muldumarec, ce qui, de facto, établit entre eux un lien familial) et propose une triple lecture de la parenté dans le lai de « Yonec » : narrative, mystique et métatextuelle.



Claire BANAS-SERP

²¹ Le corpus proposé n'appartient à proprement parler ni à la Matière de France ni à la Matière de Bretagne, toutefois, l'histoire de passe en Bretagne et reprend des éléments merveilleux qui ne sont pas sans évoquer les récits arthuriens. D'ailleurs, dans l'ouvrage *Lignes et lignages dans la littérature arthurienne*, Jean-Louis Benoît établit un parallèle entre le lai d'Yonec et le *Conte du Graal* ; J.-L. Benoît « Yonec, une nouvelle vengeance du fils de la veuve ? », *Lignes et lignages dans la littérature arthurienne*, *op.cit.*, p. 153 à 155.